

0851560J
ACADEMIE DE NANTES
COLLEGE ALEXANDRE SOLJENITSYNE
2 IMPASSE GUTENBERG
85190 AIZENAY
Tel : 0228150648

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 14
Année scolaire : 2023-2024
Nombre de membres du CA : 28
Quorum : 15
Nombre de présents : 21

Le conseil d'administration

Convoqué le : 25/09/2023

Réuni le : 03/10/2023

Sous la présidence de : Isabelle Tabart

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à LONDRES , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.

Pièce(s) jointe(s)

Oui Nombre: 3

Libellé de la délibération :

LONDRES 2024:

Le Conseil d'Administration autorise l'établissement à organiser un séjour à Londres pour 47 élèves de 4ème et 3ème du 17 au 22 mars 2024. Les objectifs de ce séjour sont:

- favoriser l'ouverture culturelle des élèves;
- mettre les élèves en situation réelle de communication;
- développer la curiosité des élèves;
- développer l'autonomie des élèves.

Durant ce séjour les élèves auront l'occasion de visiter plusieurs lieux emblématique de Londres (découverte de Westminster, Buckingham Palace, visite de différents musées, visite de la Tower of London, mini-croisière, découverte du quartier de Camden Town, etc.) Le coût du séjour est de 455,24 euros. Une participation du Conseil Départemental de la Vendée à hauteur de 25,00 euros par élève participant permet d'abaisser la participation financière des familles à 430,24 euros. L'établissement prend à sa charge le coût des accompagnateurs qui sont au nombre de 4 soit 1 820,96 euros au total.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	21
Pour :	20
Contre :	0
Abstentions :	1
Blancs :	0
Nuls :	0